

FÉDÉRATION FRANÇAISE de JEU de BALLE au TAMBOURIN

Réunion Comité Directeur FFJBTn°014 Samedi 4 mars 2023- Gignac la Nerthe (13)

Présents ou représentés :

Yvan BUONOMO (Président), Françoise LE TAN (Vice-Présidente), Nicolas TERME (Vice-Président), Philippe GOUNEAUD (Vice-Président), Corinne PONS (secrétaire générale), Virginie RACLOT (secrétaire adj), Rosette TRUJILLO (Trésorière), Valérie NOGUET (trésorière adj), Michel BLANES (commission communication), Mandy DA CONCEICAO, Eric DELEENS, Fanny EDOUARD (Commission Juges et Arbitres), Nancy LOPES, Philippe MARCHEGAY (Président CD19), Philippe PRATS (Président commission règlement), Paul ROUSSE (commission médicale), Frédéric GOUNEL (représentant Ligue Occitanie), Frédéric FIELDS

Excusés : Michel Blanes (Commission Communication)

Absents : Paul Do (Commission France Tambourin), Christophe GARNIER, Vincent MARCHAND, Laurent AMET, Pascal FABRE

Invités :

Statut du compte rendu : Projet pour avis Validé pour diffusion Approuvé définitivement

Ouverture de la séance à 17h30

Ordre du jour :

1/ Approbation du compte rendu de la Réunion Comité Directeur n°13

18 Pour 0 Contre 0 Abstention

Approuvé à l'unanimité

2/ Le président présente les certaines manifestations à venir.

Compétitions à venir :

2-1 La Coupe de France 2023 en Extérieur se déroulera à BALARUC LES BAINS (suivant le vote du Bureau Directeur n° 1 du 23 Février 2023). Cette Coupe de France est prévue du 13 au 16 Juillet 2023 et accueillera les Quarts de finale, Demi et les Finales Féminines et Masculines.

2-2 La Coupe de France 2024 en Extérieur est attribuée au Comité Départemental 19 et se déroulera à MONCEAUX SUR DORDOGNE.

18 Pour 0 Contre 0 Abstention

Approuvé à l'unanimité

La Fédération doit envoyer un courrier au CD 19 pour dire que nous leur attribuons la manifestation de la Coupe de France 2024 au mois de juillet et que nous reviendrons vers eux ultérieurement pour la date exacte.

2-3 La Coupe Condor 2023 sera jouée à Mèze pour les 100 ans du club, avec demi-finale le 29 juillet et Finale le 30 juillet 2023.

3/ Modifications à apporter au Règlement Sportif en Extérieur

3-1 Modification de l'article 20-9-1 : Il a été décidé de modifier les dimensions de l'aire de jeu pour les équipes Nationales Féminines afin d'être en adéquation avec les compétitions internationales. Les nouvelles dimensions sont 75 mètres de long sur 18 à 20 mètres de large.

18 Pour 0 Contre 0 Abstention

Approuvé à l'unanimité

3-2 Suivant la modification de l'article 20-9-4 : La dimension des lignes est de 6 cm (+ ou - 1 cm) de large. Toutes les lignes du terrain sont de la même dimension. Pour en assurer la visibilité, la couleur du traçage doit être différente de la couleur du sol de l'aire de jeu.

Un courrier doit être envoyé aux arbitres et aux clubs pour les informer que le non-respect de cet article doit être signalé sur la feuille de match et entraînera une sanction de 50 € par match.

Il faudra également modifier l'annexe tarifaire.

18 Pour 0 Contre 0 Abstention

Approuvé à l'unanimité

3-3 Modification de l'article 23-2 : Il a également été décidé d'autoriser le changement de batteur au cours d'un jeu.

18 Pour 0 Contre 0 Abstention

Approuvé à l'unanimité

3-4 Date de mise en application du Règlement Sportif en Extérieur

Mise en application immédiatement après approbation, soit dès la saison en extérieur 2023.

18 Pour 0 Contre 0 Abstention

Approuvé à l'unanimité

Date d'approbation en Comité Directeur : 04/03/2023

Date de mise en application : 04/03/2023

D'autres articles ont été modifiés et la mise en page du règlement est en cours pour pouvoir l'envoyer au plus vite aux clubs

4/ Formation Juridique

Fred FIELDS explique qu'il faut faire attention à la manière de rédiger les comptes-rendus car nous pourrions être en porte-à-faux avec la loi.

Faire former Virginie pour qu'elle puisse avoir une formation juridique et peut être aussi un membre du comité directeur. Se renseigner auprès de l'organisme auquel nous cotisons pour la formation.

Rosette TRUJILLO ajoute qu'il faut également que nous nous assurons auprès du Ministère que nos règlements soient conformes juridiquement et ne prêtent pas à interprétation.

18 Pour 0 Contre 0 Abstention

Approuvé à l'unanimité

5/ Représentativité lors des Assemblées Générales de la FFJBT des comités départementaux et Ligues Régionales.

Frédéric FIELDS, demande que les CD et ligues soient plus représentatifs. Il faut changer les Statuts et le Règlement Intérieur et faire voter les modifications des Statuts à la prochaine AG.

Vérifier avec la juriste comment procéder pour que les CD et les Ligues aient plus de voix pour les votes, peut-être un pourcentage à leur attribuer sur les licences de leur territoire.

18 Pour 0 Contre 0 Abstention

Approuvé à l'unanimité

6/ Questions diverses

6.1 Problèmes du CD 34

Vente d'une voiture 1300 Euros qui doivent être versés à la comptable

Christophe GARNIER doit aller cette semaine mettre le CD34 en liquidation judiciaire

La 2^{ème} voiture est en épave.

La Fédération doit envoyer rapidement une lettre pour la création d'une commission conjointe Ligue Occitanie et membres du CD34 afin de gérer les championnats de l'Hérault

Marie-Laure CASTELLINO doit envoyer les calendriers du championnat de l'Hérault aux clubs en leur demandant de régler à la FFJBT leurs engagements pour la saison extérieure à réception des factures que la Fédération leur enverra. Aucun règlement ne doit se faire au CD.

6.2 AFCAM Association du Corps Arbitral

Régulièrement, cette instance demande aux Fédérations de désigner 2 arbitres de leur discipline.

Cette année, les 2 arbitres nommés sont Héliot GOUNEL et Clément CUCALA. Ils doivent recevoir un trophée de l'arbitrage à l'AFCAM à Paris.

Contrairement à Héliot, Clément n'a pas reçu le courrier de l'AFCAM l'invitant à Paris.

La Fédération va se renseigner pour comprendre pourquoi Clément n'a pas reçu l'invitation.

Tous 2 demandent une aide financière pour se rendre à Paris (aller-retour en train)

Il est également envisagé que 2 membres du Bureau Directeur les accompagnent pour représenter la FFJBT.

Les membres du Comité Directeur valident à l'unanimité une participation financière de **140 €** par arbitre pour le déplacement (sur justificatif)

6.3 Prochaine formation arbitrage en Corrèze, voir avec FANNY

Philippe MARCHEGAY a demandé qu'une formation "Arbitres" soit organisée en Corrèze, sous la responsabilité de Laurent ZUMELLO. Fanny EDOUARD fera le point avec lui pour planifier une session rapidement.

6.4 Commission Haut Niveau

Une réunion de la commission a eu lieu lundi 27/2 pour décider qui serait le conseiller technique et les sélectionneurs pour la Coupe de l'Amitié 2023 qui se déroulera du 18 au 21 Août en Italie.

Rendez-vous est pris (Mardi 7/3) entre Yvan BUONOMO et Frédéric GOUNEL (candidat à ce poste) afin que le Président lui expose ce que la Commission Haut Niveau et la Fédération attendent pour que cette manifestation se déroule dans de bonnes conditions.

6.5 Réunion avec la Ligue Occitanie

Les tensions retombent entre les 2 instances.

La Ligue Occitanie va reprendre la formation d'éducateur Il a été décidé que la ligue reprendra la formation d'éducateur

Une session Educateur 1^{er} degré est prévue en octobre 2023, et une autre en mars 2024, ensuite une session 2nd degré.

Il faudra un minimum de 8 personnes par session.

La Ligue Occitanie demande une rémunération journalière et par Formateur. La Fédération fixera elle-même ses tarifs pour les formations.

Les formateurs de la Ligue Occitanie étant déjà très pris, il faudra envisager de prévoir peut-être une personne supplémentaire (pourquoi pas Florian AMET)

Une réunion doit avoir lieu entre la Fédération et Célia DELANOY qui donnera les informations nécessaires sur l'organisme de formation afin de pouvoir établir une convention entre la Ligue Occitanie et la Fédération.

6.6 Représentant des Joueurs de Nationale

Philippe PRATS rappelle que Jérémy HERNANDEZ avait dit qu'il serait d'accord pour être le représentant des joueurs de Nationales. Toutefois, il n'a toujours pas envoyé de courrier en ce sens. Il souhaite que la FFJBT le contacte pour savoir s'il souhaite toujours s'investir.

Rosette TRUJILLO ajoute qu'il serait bon d'envoyer une demande aux joueuses de Nationales car elles non plus ne sont pas représentées au Comité Directeur.

6.7 Assurance licenciés

Frédéric FIELDS souhaite que la FFJBT relance notre assureur pour obtenir d'autres offres sur l'assurance "responsabilité civile" en ce qui concerne les licenciés.

6.8 Commissions fédérales

Philippe PRATS regrette qu'un travail en amont ne soit pas réalisé par les commissions. Ces commissions ne se réunissent pas suffisamment, donc leur travail est souvent réglé en Comité Directeur, ce qui engendre des pertes de temps.

Fin de réunion : 20H30

Corinne PONS
Secrétaire générale

Yvan BUONOMO
Président FFJBT

